



Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse

Membre de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP)
et du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP)

02/09/2020

Cher(e) Collègue,

Vous souhaitez faire une demande d'adhésion à la FF2P en tant que membre individuel.

Nous vous remercions de nous retourner le dossier joint, accompagné de tous les justificatifs demandés et d'un règlement de 45 euros¹ représentant les frais d'étude du dossier (si vous êtes accepté(e) cette somme sera déduite du montant de votre cotisation). Le montant de la cotisation des membres individuels est voté chaque année en Assemblée Générale. Il est actuellement de 180€.

Merci de faciliter le travail du secrétariat en remplissant ce formulaire de façon très lisible.

- Si vous adressez le formulaire et les attestations par la poste : merci de ne pas agraffer ou relier les documents.

- Si vous scannez le formulaire et les attestations : merci de scanner le formulaire suivi des attestations en un seul document et en noir et blanc

Les renseignements qui vous sont demandés permettront à la commission d'admission l'examen détaillé de votre dossier. Nous vous précisons qu'une audition du candidat au siège de la FF2P pourra également être demandée par la commission d'admission.

Si votre demande d'adhésion est acceptée par la commission d'admission et votée par le Conseil d'administration de la FF2P, vous aurez la possibilité de figurer (à l'exception des membres associés) :

- dans *l'annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P*, en ligne sur le site internet de la FF2P (<http://www.ff2p.fr>).
- dans un annuaire payant, diffusé sur le site du magazine Psychologies (<https://monpsy.psychologies.com/>), à l'exception des praticiens « en cours de certification finale ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser au secrétariat de la FF2P :

Tél. : 01 44 05 95 50 E-mail : contact@ff2p.fr

Nous vous prions d'agréer, Cher(e) Collègue, nos sentiments dévoués.

*pour le bureau de la FF2P,
le Président de la commission d'admission*

Hervé ÉTIENNE

¹ - **par virement bancaire** (tous frais bancaires à votre charge)

(en précisant : Candidature + votre nom)

sur le compte de la Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse

IBAN : FR76 1820 6002 7709 9273 9000 124 BIC : AGRIFRPP882



Fédération Française de Psychothérapie et Psychanalyse

Membre de l'Association Européenne de Psychothérapie (EAP)
et du Conseil Mondial de la Psychothérapie (WCP)

SEPTEMBRE 2020

DEMANDE D'ADHESION A LA FF2P
EN TANT QUE *MEMBRE INDIVIDUEL* OU EN TANT QUE *MEMBRE ASSOCIE*

Questionnaire à retourner au secrétariat de la **FF2P**, 6 avenue du Maine, 75015 PARIS/ contact@ff2p.fr
avec les justificatifs demandés ; sinon nous serons dans l'impossibilité d'étudier votre dossier.

MERCI DE REMPLIR CE FORMULAIRE LISIBLEMENT EN CARACTERES D'IMPRIMERIE.
LES INFORMATIONS PRECEDEES D'UN ASTERISQUE NE SERONT PAS MENTIONNEES DANS L'ANNUAIRE.

M. Mme **NOM** : _____ Prénom : _____

N° : _____ Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone portable : _____

e-mail : _____ * site : _____

Sexe : M F * Date de naissance : _____

Vous souhaitez adhérer à la FF2P en tant que *membre individuel* (cf. article 1.4. de notre Règlement intérieur² et articles 3-7³ et 5-2⁴ de nos statuts). Nous vous remercions de remplir le questionnaire entièrement.

Vous souhaitez adhérer à la FF2P en tant que *membre individuel associé* (étudiants et professions voisines : cf article 5-3⁴ de nos statuts), répondez uniquement aux questions 1, 5 et 6.

² 1.4. Critères d'admission pour postuler comme membre adhérent à la FF2P :

1.4.1 Formation : un cursus de 800 heures, soit :

- 600 heures de formation dont 500 heures minimum de formation dans la méthode de référence reconnue par la ff2p, validées par un certificat final de fin de formation qui comporte un mémoire théorico clinique validé par un jury (3 personnes minimum dont l'un des membres est d'une autre approche et d'une autre école). Toute personne ne répondant pas à ce critère sera convoquée pour un entretien sur Paris avec la commission de pairs de la FF2P.
- 100 heures de psychopathologie
- 100 heures minimum de thérapie personnelle sur deux années au moins

1.4.2 Pratique :

- 300 heures de pratique en cabinet ou en institution avec des patients ;
- 100 heures de supervision individuelle et/ou collective

1.4.3 Une déclaration administrative du mode d'exercice, clairement précisée : soit un avis de situation au répertoire SIREN de moins de trois mois, soit les 3 derniers bulletins de salaire.

1.4.4 Une copie d'assurance professionnelle doit être fournie

1.4.5 Une audition du candidat pourra être demandée par la Commission d'Admission

1.4.6 Les membres individuels non à jour de leur cotisation n'apparaîtront plus dans l'annuaire jusqu'à régularisation de leur cotisation

³ Art. 3.7. La psychothérapie est une discipline spécifique — dont l'exercice représente une profession autonome, qui requiert notamment : une psychanalyse ou une psychothérapie personnelle approfondie, une formation spécifique théorique et clinique incluant la psychopathologie, un contrôle ou une supervision de la pratique clinique, un engagement déontologique.

⁴ Art. 5.2. Membres individuels : des personnes physiques peuvent être admises comme membres individuels, sur proposition de la Commission d'admission et après un vote du CA.

5.2.1. La Commission d'admission n'étudie que les candidatures de membres individuels dont la formation et l'expérience professionnelle sont conformes aux critères mentionnés à l'article 3.7 des présents statuts.

5.2.2. Les membres individuels souscrivent à la Déclaration de Strasbourg et s'engagent à respecter le Code de déontologie de la Fédération.

5.2.3. Les membres individuels doivent être adhérents à un organisme membre de la Fédération. Des exceptions peuvent être accordées par le CA.

5.2.4. Les personnes physiques dont la discipline n'est pas représentée par un organisme membre de la Fédération, peuvent demander leur adhésion en tant que membres individuels.

5.2.5. Les membres individuels sont inscrits dans l'*annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P*.

⁵ Art. 5.3. Membres associés : ils disposent d'une voix consultative, mais sans droit de vote.

Il ne figurent pas sur le Registre des praticiens en psychothérapie de la FF2P. Il peut s'agir notamment d'étudiants en psychothérapie, en cours de formation, ainsi que d'organismes ou de spécialistes de professions voisines (médecins, psychologues, travailleurs sociaux, etc.) ne répondant pas aux critères définis à l'art. 3.7.

4. SUPERVISION DE LA PRATIQUE PROFESSIONNELLE [Veillez joindre vos justificatifs](#)

Avez-vous été en supervision dans le cadre de votre école ? NON OUI
en groupe en individuel Nombre d'heures _____ Dates _____

Avez-vous été en supervision après votre certification ? NON OUI
en groupe en individuel Nombre d'heures _____ Dates _____

Nom du / des superviseurs _____

Etes vous actuellement en supervision ?

NON je ne suis plus en supervision

OUI je suis en supervision : en groupe en individuel Nombre d'heures _____

Nom du / des superviseurs _____

5. CONDITIONS D'EXERCICE DE VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE DE PSYCHOPRATICIEN

Cadre de travail

- [joindre un avis de situation au répertoire SIREN de moins de trois mois ou les 3 derniers bulletins de salaire](#)

- [joindre une copie d'assurance professionnelle](#)

En libéral En association En institution Salarié
En séances individuelles En groupe Plein temps Temps partiel
Date du début de votre pratique _____ Nb d'années d'exercice _____ Nb total d'heures _____

Clientèle concernée

Adultes Enfants Adolescents Couples Familles

Autre _____

Accessibles aux personnes *handicapées* et à mobilité réduite. OUI NON

Fonctions spécifiques

Etes-vous formateur dans un institut de formation de psychopraticiens ? OUI NON

Si oui, nom de l'organisme _____

Etes-vous superviseur de psychopraticiens ? OUI NON

Langue(s) parlées couramment (suffisamment pour mener une thérapie) :

Responsabilité(s) bénévole(s) dans des organismes professionnels ou associatifs en relation avec la psychothérapie

Fonctions ? _____

Nom du ou des organisme(s) _____ Sigle _____

6. RUBRIQUE « EN SAVOIR PLUS »

* Niveau d'études

Baccalauréat + 1 + 2 + 3 + 4 + 5 +

Autre : _____

* Étude(s) poursuivie(s)

Médicales Sociales Psychologiques Sciences humaines
Commerciales Scientifiques et techniques Juridiques Autre(s)

Titre(s)

je souhaite apparaître dans le registre FF2P avec le(s) titre(s) :

Psychopraticien Psychothérapeute [joindre l'attestation ADELI](#) Psychologue clinicien [joindre l'attestation ADELI](#)
 Psychanalyste Psychiatre [joindre l'attestation ADELI](#)

Autre : _____

Titres ou diplôme(s) obtenu(s), en dehors de la psychothérapie : notamment psychologue ou médecin

(cochez ceux que vous désirez voir figurer dans l'annuaire)

Intitulé _____ université _____ date _____
 Intitulé _____ université _____ date _____
 Intitulé _____ université _____ date _____

Principale(s) expérience(s) professionnelle(s) hors du champ de la psychothérapie

(cochez ceux que vous désirez voir figurer dans l'annuaire)

Je déclare avoir lu le code de déontologie de l'EAP, le règlement intérieur, les statuts, le code de déontologie et la la procédure de plainte de la FF2P (cf www.ff2p.fr). J'adhère à la *Déclaration de Strasbourg*¹ et je m'engage à me conformer au Code de déontologie de la FF2P.

Je confirme également avoir effectué une psychothérapie personnelle approfondie, une formation spécifique théorique et clinique et suivre un contrôle ou une supervision de ma pratique clinique.

Je certifie exactes les réponses que j'ai faites dans ce questionnaire. Toute réponse inexacte entraînera la radiation de mon inscription de l'annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P.

Fait à, _____ le, _____ Signature (précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

45 € pour frais d'étude du dossier sont à joindre à votre demande et non-remboursables. Si vous êtes accepté(e) cette somme sera déduite de votre cotisation.

Actuellement, la cotisation des membres individuels est de 180 €, celle des membres associés de 90 € (validité de septembre à septembre)

Compte tenu des caractéristiques du réseau Internet que sont la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voire l'impossibilité, de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, nous vous informons que vous conservez la possibilité de vous opposer à la diffusion de ces informations sur notre site www.ff2p.fr

Je vous autorise à faire figurer ces informations dans l'annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P et sur votre site.
 Je ne souhaite pas que ces informations figurent dans l'annuaire des praticiens en psychothérapie de la FF2P et sur votre site.

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (art. 34 de la loi « Informatique et Libertés »). Pour l'exercer, adressez vous au Secrétariat de la FF2P

¹Voir texte sur la 1^{ère} page des statuts.

FICHE « METHODES ET TECHNIQUES »

Pour améliorer la lisibilité des méthodes de psychothérapie, notamment auprès du grand public, le CA de la FF2P a élaboré une présentation dans notre annuaire, selon un modèle qui comprend :

- Une méthode de psychothérapie de référence
- Trois techniques complémentaires au maximum

RUBRIQUE « METHODE DE REFERENCE »

3 cas peuvent se présenter :

- ***Si vous utilisez une seule méthode de psychothérapie***, sélectionnez la dénomination exacte de votre méthode dans la liste ci-dessous.
- ***Si vous utilisez plusieurs méthodes***, vous pouvez :
 - sélectionner la dénomination exacte de la méthode principale que vous utilisez dans la liste ci-dessous, qui deviendra votre méthode de référence.
 - dans le cas où vous n'avez ou ne souhaitez pas avoir de méthode principale de référence, sélectionnez la méthode « psychothérapie multiréférentielle » qui deviendra votre méthode de référence.

LISTE ACTUELLE DES METHODES DE REFERENCE

- 1 Analyse bio-énergétique
- 2 Analyse psycho-organique
- 3 Analyse transactionnelle
- 4 Art-thérapie
- 5 Gestalt-Thérapie
- 6 Hypnothérapie
- 7 Logothérapie
- 8 Méthode Vittoz
- 9 Programmation Neuro-Linguistique (PNL) thérapeutique
- 10 Psychanalyse et psychothérapie analytique existentielle
- 11 Psychodrame
- 12 Psychologie de la motivation
- 13 Psychosomatique relationnelle
- 14 Psychosynthèse
- 15 Psychothérapie centrée sur la personne
- 16 Psychothérapie intégrative
- 17 Psychothérapie multiréférentielle
- 18 Psychothérapie psychocorporelle
- 19 Psychothérapie transpersonnelle
- 20 Sexothérapie
- 21 Somatothérapies et psychosomatothérapie
- 22 Sophia-analyse
- 23 Sophrologie existentielle

- 24 Thérapie cognitivo-comportementale (TCC)
- 25 Thérapie familiale et systémique
- 26 Végétothérapie

RUBRIQUE « TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES »

La rubrique « Techniques complémentaires » vous permet de mentionner les autres méthodes de psychothérapie que vous utilisez en sélectionnant leurs dénominations exactes dans la liste ci-dessous dans la limite de 3 méthodes au maximum.

LISTE ACTUELLE DES TECHNIQUES COMPLEMENTAIRES

- | | | | |
|----|--|----|--|
| 1 | Analyse bio-énergétique | 20 | Psychothérapie analytique |
| 2 | Analyse des rêves | 21 | Psychothérapie brève |
| 3 | Analyse psycho-organique | 22 | Psychothérapie centrée sur la personne |
| 4 | Analyse transactionnelle | 23 | Psychothérapie intégrative |
| 5 | Art-thérapie | 24 | Psychothérapie transpersonnelle |
| 6 | Danse-thérapie | 25 | Psychothérapie psychocorporelle |
| 7 | EMDR | 26 | Relaxation |
| 8 | Gestalt-thérapie | 27 | Rêve éveillé |
| 9 | Haptonomie | 28 | Sexothérapie |
| 10 | Hypnose classique | 29 | Somatothérapie-Psychosomatothérapie-Psychosomatanalyse |
| 11 | Hypnose éricksonienne | 30 | Sophia-analyse |
| 12 | Intégration posturale thérapeutique | 31 | Sophrothérapie |
| 13 | Massage psychothérapeutique | 32 | Technique de respiration |
| 14 | Musicothérapie | 33 | Thérapie cognitivo-comportementale |
| 15 | Programmation Neuro-Linguistique thérapeutique | 34 | Thérapie primale |
| 16 | Psychodrame | 35 | Thérapie familiale analytique |
| 17 | Psychogénéalogie | 36 | Thérapie familiale systémique |
| 18 | Psychologie de la motivation | | |
| 19 | Psychosynthèse | | |